



# Déclarations officielles de politique étrangère



## Déclarations officielles de politique étrangère du 26 avril 2019

### 1 - Chine - Second Forum sur les nouvelles routes de la soie - Discours de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Le développement de la mondialisation et la mise en place au lendemain des deux terribles guerres mondiales d'un système multilatéral plus efficace que tous les précédents, ont ouvert une phase de prospérité et de liberté inédites et permis une expansion pacifique du commerce international. En quelques décennies, des centaines de millions d'êtres humains sont sortis de la pauvreté et les deux parties d'un monde divisé par la guerre froide, se sont enfin rapprochées.

Ces progrès sont incontestables, le reconnaître ce n'est pas pour autant nous voiler les yeux. Les rapports de puissance conçus au milieu du 20<sup>e</sup> siècle ont évolué, la mondialisation a aussi engendré des déséquilibres. Déséquilibres à l'échelle planétaire, certaines régions retirant d'importants bénéfices de ces évolutions, tandis que d'autres se trouvent laissées pour compte. Déséquilibres au sein de nos sociétés, où des inégalités considérables se sont installées. Déséquilibres environnementaux, manifestés par des catastrophes trop longtemps ignorées.

C'est ce double constat que nous devons garder à l'esprit, pour répondre au défi du développement d'aujourd'hui. Ensemble, nous devons agir pour une mondialisation plus juste, une mondialisation qui profite à tous. Je dis bien ensemble, car il n'y a qu'en renforçant les bases de notre coopération que nous pourrions y parvenir. Sans ouverture réciproque, sans renforcement de la connectivité, nous ne saurions construire la prospérité mieux partagée à laquelle nous aspirons. Et devant l'ampleur de la tâche à accomplir, le repli sur soi, les efforts isolés ne peuvent être que des impasses.

Ce deuxième forum de coopération internationale sur l'initiative chinoise "une ceinture - une route" est l'occasion de réfléchir aux voies et moyens d'agir ensemble, pour faire face à ces défis qui engagent notre présent mais aussi notre avenir.

L'initiative chinoise des nouvelles routes de la soie sera essentielle pour répondre au déficit d'infrastructures en Asie qui, selon la Banque asiatique de développement, a un déficit d'infrastructures important qui s'élèvera d'ici 2030 à 26 milliards de dollars.

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse

01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



# Déclarations officielles de politique étrangère



Au nom du président Macron, je suis venu porter ici un message clair : celui que nous avons tout à gagner à unir nos forces.

Vous le savez, la connectivité est au coeur du projet politique européen. La quadruple liberté de circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes, a toujours été pour nous un principe moteur. Dans ce continent qui est désormais le plus interconnecté, le plus ouvert du monde, la stratégie eurasiatique en matière de connectivité publiée à l'automne 2018, vise précisément à renforcer encore davantage cette dynamique d'échanges en développant dans tous les domaines, transports, énergies, numérique et échanges humains, des projets concrets fondés sur la soutenabilité économique, sur la soutenabilité fiscale, sur la soutenabilité environnementale et sur la soutenabilité sociale.

Comme nous le faisons dans le cadre de l'ASEM, nous devons donc travailler à renforcer les synergies entre nos initiatives qui, vous le voyez, peuvent et doivent être complémentaires.

Le succès des projets que nous menons dépendra, je crois, de deux facteurs :

- D'abord de notre capacité à entendre les besoins des pays où ces projets seront développés, en mettant en place une démarche partenariale. L'enjeu de la connectivité c'est bien que les routes qui sont construites fonctionnent dans les deux sens. C'est d'ailleurs dans cette démarche que s'inscrivent les efforts de la France et de la Chine afin d'identifier des projets de coopération en pays tiers, et avec des pays tiers.

- Ensuite, ces succès dépendront de notre détermination à tenir nos engagements et les projets que nous menons doivent en être l'illustration concrète. Engagement pour l'ouverture, engagement pour la transparence, engagement pour une concurrence équitable, engagement aussi, bien entendu, pour la durabilité environnementale. C'est en mettant l'exigence climatique au coeur de notre coopération que nous avancerons dans la mise en oeuvre de l'Accord de Paris, auquel nous sommes très attachés. La production d'énergie renouvelable et la durabilité des infrastructures doivent donc rester pour nous des priorités. Les principes actuellement développés dans le cadre du G20 sur la qualité des infrastructures doivent nous permettre d'avancer sur ce sujet.

Ainsi conçus, nos projets de connectivité seront autant de témoignages de l'efficacité du multilatéralisme rénové et de l'utilité de la gouvernance mondiale renforcée que nous appelons de nos vœux. C'est le sens de la déclaration franco-chinoise que les présidents Xi Jinping et Emmanuel Macron ont adoptée le 26 mars dernier et qui engage nos pays à développer avec leurs partenaires des initiatives concrètes pour renforcer le multilatéralisme, réformer les institutions existantes lorsque cela est nécessaire mais toujours, toujours inscrire nos actions dans un cadre fondé sur le droit international.

## CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



De fait, nombreuses sont les organisations qui ont élaboré des normes, des standards, ou des principes internationaux traitant de la soutenabilité financière et de l'inclusivité. Je pense à la Banque mondiale, au FMI, ou encore à l'OCDE. Mettons ces principes en oeuvre, illustrons-en la validité sur le terrain, nous lancerons ainsi un cercle vertueux car une telle approche, par les cadres de référence communs qu'elle contribuera à mettre en oeuvre, ne pourra que favoriser la synergie entre les initiatives.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes à la croisée des chemins. Jamais sans doute notre monde n'a été aussi interdépendant. Et jamais cependant le système multilatéral et la mondialisation n'ont suscité autant de critiques. Et face à la tentation du cavalier seul, face à la tentation du rapport de force, agissons ensemble pour démontrer, dans les faits, que la coopération rapporte plus que la confrontation.

Je vous remercie./.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



### **2 - Chine - Inauguration du festival Croisements au musée Red Brick - Discours de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères**

Monsieur le Premier Ministre, cher Jean-Pierre Raffarin,

Monsieur l'Ambassadeur de France en Chine,

Monsieur le Directeur du Musée Red Brick, cher Yan Shijie,

Monsieur le Président de l'ADIAF, cher Gilles Fuchs,

Madame la Commissaire, chère Annabelle Ténèze,

Mesdames et Messieurs, je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour prendre part au lancement de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival Croisements, qui, année après année, contribue avec éclat au dialogue culturel entre la France et la Chine.

Très heureux aussi qu'une institution emblématique de la vitalité artistique de Pékin et de son ouverture au monde nous ait ouvert ses portes, le musée Red Brick, dont je me félicite qu'il accueille également la troisième édition de l'exposition des lauréats et des nommés du Prix Marcel Duchamp. Ce prix permet chaque année à quatre artistes de présenter leurs oeuvres au public du centre Pompidou avec le soutien de l'association pour la diffusion internationale de l'art français. Ce prix est au coeur de notre dispositif de soutien à la création contemporaine et je suis très heureux qu'il trouve un tel écho ici à Pékin.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement le directeur du musée, M. Yan Shijie, de son invitation et je tiens à le féliciter pour son engagement au service de la création contemporaine en Chine. Cher Monsieur, collectionneur passionné que vous êtes, vous avez ouvert en 2014 un des lieux les plus innovants de la capitale chinoise. Un lieu dont l'architecture-même est pensée comme une oeuvre d'art. Et depuis, vous n'avez cessé de faire partager votre amour de l'art contemporain au public chinois. Vous avez fait du musée Red Brick un haut lieu de la coopération culturelle franco-chinoise. Les expressions monographiques que vous y avez consacrées à l'oeuvre de la plasticienne Tatiana Trouvé et au travail de la cinéaste Laure Prouvost ainsi que l'exposition "Haute Tension" de 8 lauréats du prix Marcel Duchamp, tout cela a constitué des temps forts des précédentes éditions du festival Croisements. En outre, le musée a accueilli une exposition "Bâton serpent 2" avec les oeuvres de Huang Yongping, artiste d'origine chinoise qui réside en France depuis une trentaine d'années. Pour votre contribution au dialogue culturel entre nos deux pays et pour votre soutien au rayonnement de l'art français dans le monde, la France souhaite vous témoigner sa gratitude. J'aurai ainsi l'honneur, le plaisir, dans un instant, de vous remettre l'insigne de chevalier des arts et des lettres.

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



Mesdames et Messieurs, aujourd'hui dans les cercles officiels comme dans les milieux artistiques et la société civile, la France est perçue comme un partenaire culturel de tout premier plan. En cette année de célébration du 55ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, je suis particulièrement heureux de ce lien d'amitié qui se nourrit aussi de ces partages, qui nous permettent à la fois de mieux nous comprendre et de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Je crois que Français et Chinois n'ont pas fini de se surprendre, de se fasciner mutuellement, car la récente visite en France du président Xi Jinping a été l'occasion de réaffirmer notre volonté partagée de renforcer davantage encore notre coopération culturelle. Monsieur le Conseiller culturel, vous avez du travail devant vous.

Evènement incontournable de ce dialogue culturel, Croisements est devenu, au fil de ces quatorze éditions, le plus grand festival français à l'étranger. L'an dernier, il a réuni près de 800.000 spectateurs et ce succès ne devrait pas se démentir. Car cette édition de 2019 s'annonce d'ores et déjà exceptionnelle. D'abord, parce que les nombreuses collaborations franco-chinoises retenues dans la programmation permettent de mettre en lumière la vitalité et la fécondité de nos échanges. Ensuite, parce qu'elle sera marquée par un évènement sans précédent : l'exposition "Picasso - naissance d'un génie", fruit d'une collaboration réussie entre le Musée Picasso-Paris et le Centre d'art contemporain UCCCA à Pékin. Cette exposition sera la plus grande rétrospective jamais consacrée à l'artiste en Chine. Autre évènement phare, l'exposition "Supports/Surfaces" ira cette année pour la première fois à la rencontre du public chinois qui découvrira l'oeuvre de ces artistes pionniers, symbole de l'avant-garde française, de son esprit d'audace et de créativité. Théâtre et musique seront aussi à l'honneur dans 35 villes de Chine. Je sais que la collaboration entre le compositeur et le chef d'orchestre chinois Tan Dun et l'orchestre national de Lyon est déjà très attendu par les mélomanes de nos deux pays.

Mesdames et Messieurs, je tiens en conclusion à saluer nos mécènes et sponsors sans qui le festival Croisements ne serait pas ce qu'il est. Je tiens aussi à remercier les médias présents aujourd'hui de l'intérêt qu'ils portent chaque année à ce grand rendez-vous culturel auquel je souhaite cette année encore un très grand succès. Merci de votre attention./.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



### 3 - Chine - Discours de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, à l'usine-atelier Le Duff

Monsieur le Directeur général,

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir passer pour vous saluer cet après-midi en arrivant juste à Pékin pour mon cinquième déplacement en Chine depuis que je suis ministre des affaires étrangères. Je suis heureux de saluer les entrepreneurs de cette aventure et en particulier le créateur d'Amandine et de vous saluer aussi vous toutes et vous tous, personnel recruté dans ce nouvel itinéraire du savoir-faire français en exportation en Chine. Je rappelle aussi, peut-être que vous le savez, qu'en tant que ministre des affaires étrangères, je suis aussi chargé de l'exportation et du rayonnement de la France.

Là, c'est un symbole à la fois de la faculté d'exportation, il n'y a rien de plus symbolique du rayonnement pour la France que le croissant et la baguette. Au-delà de cela, le savoir-faire de Brice Elhaïk a été de rajouter à ce symbole et à cette capacité économique, le savoir-faire chinois. En créant des goûts particuliers, en valorisant la qualité française par la qualité chinoise.

Je trouve que c'est un bon exemple de la manière dont doivent se comprendre les relations entre la France et la Chine, au-delà de la baguette et du croissant au thé vert. Chacun porte sa tradition et son savoir-faire, pour le bien commun. C'est formidable.

Vous êtes au début d'une grande aventure. Si vous suivez l'aventure de Servon, alors il faudra penser à l'agrandissement. Mais je voulais vous souhaiter à vous tous et à vous toutes beaucoup de succès dans votre volonté d'avancer, beaucoup de réussite et j'espère que ma visite cet après-midi sera le symbole de ce qui peut vous arriver de mieux demain.

J'ai une petite pensée aussi pour Louis Le Duff et pour le groupe, j'ai là une pensée bretonne puisque j'ai vu grandir ce groupe depuis plusieurs années, avec maintenant un rayonnement, une présence internationale considérables. Comme quoi, à force de volonté et de savoir-faire, on peut mener de très grands itinéraires, de très grandes aventures. Donc je salue le groupe breton qui a su s'ouvrir à l'international et faire valoir la compétence de notre pays dans le monde entier. Merci beaucoup./.

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



////////////////////  
**Déclarations officielles  
de politique étrangère**  
////////////////////



(fin de l'article)

**CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



#### **4 - Nations unies - Ukraine - Intervention du représentant permanent de la France auprès des Nations unies - Conseil de sécurité**

Monsieur le Président,

Je souhaiterais remercier Mme Rosemary Di Carlo, Mme Müller, M. Apakan et M. Sajdik pour leurs présentations éclairantes de la situation tragique à laquelle l'Ukraine est confrontée. Permettez-moi aussi d'exprimer à MM. Apakan et Sajdik toute notre reconnaissance pour la qualité du travail effectué.

La France condamne fermement la décision de la Russie de faciliter l'octroi de la nationalité russe aux citoyens ukrainiens résidant dans certaines zones des oblasts ukrainiens de Donetsk et de Louhansk. En agissant de la sorte, la Russie porte délibérément atteinte à l'esprit des Accords de Minsk.

Cette décision provocatrice intervient au lendemain de l'élection d'un nouveau président en Ukraine, qui a fait d'une politique de main tendue vers les populations de l'Est de l'Ukraine un des aspects centraux de sa campagne électorale. Cinq ans après le début de la déstabilisation du Donbass, la Russie manifeste ainsi son absence de volonté politique de contribuer à la mise en oeuvre des Accords de Minsk, mais aussi le peu de cas qu'elle fait des engagements auxquels elle a souscrit. La décision de faciliter l'octroi de passeports russes à des citoyens ukrainiens constitue une atteinte flagrante à la souveraineté de l'Ukraine, tout comme l'avait été l'organisation de pseudos-élections en territoires sous contrôle séparatiste le 11 novembre dernier.

Dans ce contexte je souhaiterais insister sur trois points :

1/ D'abord, les prétendus motifs humanitaires avancés par la partie russe n'ont aucun fondement. Alors que plusieurs millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire en Ukraine, les autorités séparatistes de facto continuent d'entraver l'accès des organisations humanitaires aux territoires qu'elles contrôlent, contribuant ainsi à aggraver la situation des personnes les plus vulnérables.

Ce sont des gestes concrets qui doivent aujourd'hui contribuer à améliorer la situation humanitaire. Je citerai en particulier la rénovation du pont de Stanitsa Louhanska et l'ouverture de nouveaux points de passage de part et d'autre de la ligne de contact, afin de faciliter les déplacements de centaines de milliers de personnes. Un nouvel échange de prisonniers doit également être une priorité, le dernier échange de prisonniers liés au conflit remontant à 2017.

2/ Il est par ailleurs urgent d'améliorer de manière durable la situation sécuritaire. Ce sera mon deuxième point. En effet, le cessez-le-feu n'est toujours pas respecté par les parties, pas plus que le retrait des armes lourdes. Les mines continuent de faire des victimes de manière indiscriminée de part et d'autre de la ligne de contact. La Russie a une

#### **CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



responsabilité indéniable, du fait de son influence considérable sur les séparatistes, qu'elle continue de soutenir financièrement et militairement.

Les Accords de Minsk prévoient une observation de la situation et de la mise en oeuvre des Accords par l'OSCE, dont la Mission spéciale d'observation doit avoir un accès libre et sans entrave à l'ensemble de la zone de conflit tel que prévu par son mandat. Nous condamnons fermement les entraves à sa circulation et les atteintes à la sécurité de ses personnels et de ses équipements qui sont quotidiennement constatées sur le terrain, notamment en zone séparatiste.

3/ La solution à cette crise n'est pas de donner des passeports russes à des citoyens ukrainiens. Elle est de respecter les engagements pris dans le cadre des Accords de Minsk en vue de mettre un terme au conflit. Ce sera mon dernier point.

Ces derniers développements alarmants ouvrent une période d'incertitude, alors même que le nouveau président ukrainien, M. Volodymyr Zelenskiy, a affiché sa détermination à relancer la mise en oeuvre des accords de Minsk et à engager un rapprochement avec les populations résidant dans les zones actuellement en dehors du contrôle du gouvernement ukrainien.

Outre la question du Donbass, nous n'oublions pas la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol. Cinq ans après l'annexion illégale de la péninsule ukrainienne, nous assistons à une dégradation constante de la situation des droits de l'Homme, en particulier s'agissant de la communauté des Tatars de Crimée.

Nous devons par ailleurs faire face à une situation sécuritaire dégradée en mer d'Azov et en mer Noire, après le grave incident naval survenu en novembre dernier. Les vingt-quatre marins ukrainiens détenus depuis le 25 novembre n'ont toujours pas été libérés, en dépit de nos appels répétés. - que je réitère aujourd'hui - pour obtenir leur libération inconditionnelle.

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'attachement de la France à l'intégrité territoriale, à l'indépendance et à la souveraineté de l'Ukraine, ainsi que notre disposition à poursuivre nos efforts aux côtés de l'Allemagne en vue de la résolution du conflit, dans le cadre des négociations en format Normandie. Alors que les mois à venir nous offrent une occasion inédite de relancer le processus de négociations, la Russie doit aujourd'hui faire des gestes de bonne volonté, en phase avec les engagements auxquels elle a souscrit, afin d'engager des perspectives positives en vue du règlement du conflit.

Je vous remercie./.

(fin de l'article)

## CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## **5 - Nations unies - Droits des femmes - Entretien du représentant permanent de la France auprès des Nations unies avec "Libération"**

Q - La résolution votée mardi, porteuse initialement d'une volonté de justice et de protection accrue pour les victimes de violence sexuelle, a été amputée de plusieurs éléments clés. Faut-il parler d'échec ?

R - Non, car cette résolution portée par l'Allemagne permet plusieurs avancées importantes, auxquelles nous avons contribué à travers les négociations. Trois exemples. D'abord, la résolution renforce le mandat de la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU sur les violences sexuelles dans les conflits, Mme Pramila Patten. Cela signifie que le Conseil de sécurité aura plus de moyens d'action et de contrôle dans ce domaine. C'est important pour la suite. Ensuite, ce texte demande au secrétaire général de l'ONU de produire un rapport sur les enfants nés de viols d'ici à 2021. C'était un objectif de premier plan pour la France, sur une problématique aussi importante que douloureuse. Enfin, et plus largement, la résolution consacre une approche centrée sur les victimes des violences sexuelles et l'aide à leur apporter. C'est un point nouveau et essentiel.

La France a, du reste, été le premier pays à soutenir dans ce cadre le Fonds de soutien aux victimes que le docteur Mukwege et Nadia Murad ont mis en place. L'un et l'autre appuient cette résolution. Mon équipe et moi avons eu le privilège de recevoir mercredi, au lendemain du vote, le docteur Mukwege à la Mission française pour réfléchir concrètement avec lui à la meilleure manière d'avancer dans la mise en oeuvre de la résolution. La dynamique est donc positive. Et en miroir de cette indicible souffrance des victimes, l'engagement de personnes d'une telle qualité humaine redonne foi en la vie.

Q - "Consternation", "inacceptable", "intolérable" : vous avez eu des mots durs, et inhabituels, mardi devant le Conseil, à l'encontre des Etats-Unis. Pourquoi était-il nécessaire de marquer la colère de la France ?

R - Quand certains cherchent, au nom d'une idéologie, à remettre en cause des droits des femmes parmi les plus fondamentaux, la France doit parler fort. Ce combat pour les droits des femmes, c'est notre combat. Le président de la République, Jean-Yves Le Drian et Marlène Schiappa ne défendent pas pour rien une diplomatie féministe. Mon propos a du reste contribué à libérer la parole de plusieurs autres pays, qui auraient sans doute été hésitants à s'engager en l'absence d'une position française claire. Nous parlons ici de femmes et de filles victimes d'exactions atroces et de mutilations barbares. Qui peut s'opposer à ce qu'elles aient accès à la santé sexuelle et reproductive ? C'est pourtant ce que certains ont fait, en menaçant explicitement de faire usage de leur droit de veto. C'est consternant, c'est inadmissible, et il faut le dire. Rien ne serait pire que de laisser passer sans réagir. Demandez au docteur Mukwege et à Nadia Murad ce qu'ils en pensent.

Q - En quoi le retrait de la référence à la santé sexuelle et reproductive dans un texte onusien marque-t-il une régression préoccupante ?

### **CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Déclarations officielles de politique étrangère



R - Au-delà même de la résolution dont nous parlons, ce qui est en jeu c'est vingt-cinq ans de combat en faveur des droits des femmes, en l'occurrence pour la santé et les droits sexuels et reproductifs. Nous devons nous battre pour que ces droits, même s'ils ne figurent pas dans la résolution portée par l'Allemagne du fait de la menace de veto américain, ne se trouvent pas remis en cause sur d'autres fronts. C'est pourquoi j'ai rappelé publiquement que les autres résolutions du Conseil contenant ces droits continuent à s'appliquer. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté. La France est, et restera, d'une extrême vigilance sur ce point.

Q - Adopter ce texte édulcoré, n'est-ce pas ternir l'image de l'ONU ? Face à l'intransigeance de Washington, pourquoi ne pas avoir annulé le vote ou forcé les Etats-Unis à utiliser leur veto ?

R - L'Allemagne, porteuse du projet de résolution, a décidé de mettre le texte au vote au regard des avancées importantes qu'il contient. C'est son choix.

Q - Dans les négociations, dont on dit qu'elles ont été ardues, comment Washington a-t-elle justifié sa position ? Une fois de plus, Donald Trump semble agir, sur un sujet multilatéral, en fonction de considérations de politique intérieure...

R - Je ne vous contredirai pas. Les Etats-Unis s'opposent désormais de manière catégorique et systématique à toute référence à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, au motif qu'il s'agirait d'une promotion internationale de l'avortement - ce qui est une vision pour le moins simpliste. Nous devons donc affirmer nos positions avec d'autant plus de force et bâtir des coalitions pour les promouvoir. L'expérience montre que c'est possible, que ce soit lors de la commission de la condition de la femme ou dans le cadre de l'assemblée générale de l'ONU, au prix de gros efforts. Ainsi la France a-t-elle été à l'origine à l'automne dernier, avec les Pays-Bas, de la première résolution jamais adoptée par les Nations unies pour éliminer le harcèlement sexuel, résolution qui intègre bien la santé et les droits sexuels et reproductifs malgré les fortes pressions contraires américaines. Cet exemple montre qu'il faut rester positif, et surtout combatif.

Q - Dans le Guardian lundi, un diplomate européen parlait d'une "alliance contre nature entre les Etats-Unis, les Russes, le Vatican, les Saoudiens et les Bahreïnais". Partagez-vous cette analyse ? L'Amérique de Trump a-t-elle changé de camp, en particulier sur le sujet du droit des femmes ou de la communauté LGBT ?

R - Ce changement est incontestable concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs. Il est plus nuancé sur d'autres questions. S'agissant des droits LGBTQI, il serait excessif de dire que l'Amérique a changé de camp. Mais elle n'est plus le moteur qu'elle était avec la France et quelques autres. Le rapport de forces international s'en ressent. J'aimerais une Amérique plus engagée à nos côtés sur cette question, qui est au coeur de nos priorités./.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



# Déclarations officielles de politique étrangère



## 6 - Nations unies - Protection du patrimoine culturel - Conférence internationale sur le 20e anniversaire du Deuxième Protocole de 1999 à la Convention de la Haye de 1954 - Intervention du représentant permanent de la France auprès de l'ONU à Genève

Mesdames, Messieurs les Ministres et autres dignitaires,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de saluer tous les gestes d'amitié venus du monde entier, après l'incendie qui, la semaine dernière, a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris. Permettez-moi aussi de remercier l'UNESCO et l'ONUG à Genève, la Suisse et le CICR pour avoir organisé cet événement dont je souhaite qu'il ne se résume pas à une manifestation isolée mais qu'il marque le début d'une plus grande mobilisation à Genève sur ce thème.

En commémorant le 20e anniversaire du deuxième protocole à la convention de la Haye sur la protection du patrimoine culturel en zone de conflits auquel la France a adhéré, il s'agit avant tout de préserver l'intégrité du "grand livre de l'humanité", celui qu'évoquait Victor Hugo à propos justement de Notre-Dame de Paris. Victor Hugo voyait le patrimoine, comme l'expression principale de l'homme dans ce grand livre.

L'adhésion à ce deuxième protocole, qui affirme l'attachement de la France à la préservation des biens culturels, s'ajoute aux autres initiatives que la France met en oeuvre en faveur du patrimoine en péril et ce notamment au sein du système des Nations-Unies. Parmi elles on peut citer la résolution du CSNU 2347, portée par la France et l'Italie. Cette résolution est historique, car il s'agit de la première fois que le conseil de sécurité adopte une résolution de portée générale exclusivement consacrée à la protection du patrimoine en péril dans les situations de conflit.

Mesdames, Messieurs,

La protection du patrimoine est un enjeu de civilisation, un enjeu éthique, qui nous rassemble dans la diversité de nos appartenances. Croire que la modernité peut se fonder sur l'oubli est une imposture dangereuse. Bien sûr, le patrimoine est vivant et il se transforme à travers les siècles. Mais c'est au temps long qu'il revient de dire ce qui doit rester dans l'histoire et non aux passions destructrices des hommes. Ce n'est pas en effaçant les vestiges de notre histoire que l'on pourra espérer vivre ensemble et c'est à partir de notre mémoire que nous pouvons définir notre vision du futur.

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse

01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



Je tiens à saluer le rôle essentiel de l'UNESCO dans la protection du patrimoine et la promotion de la diversité des cultures ; comme instrument de paix et comme conscience morale de l'humanité pour rappeler que la culture relie les hommes à leur histoire, à leur territoire. Grâce à l'UNESCO, mais aussi aux autres organisations oeuvrant pour la protection du patrimoine et la lutte contre le trafic illicite, les Etats se sont engagés en adoptant des textes utiles à la préservation de notre patrimoine commun.

Mesdames, Messieurs,

L'action internationale de la France pour le patrimoine se décline selon trois axes :

- La coopération bilatérale avec les Etats partenaires pour la protection et la valorisation de biens culturels matériels et immatériels ;
- La lutte contre le trafic illicite de biens culturels, qui porte atteinte au patrimoine et constitue bien souvent une source de financement du terrorisme et du crime organisé ;
- Enfin, le troisième axe, est la promotion du patrimoine comme outil de développement économique et social et comme vecteur de maintien de la paix. L'attention pour le développement durable est en effet majeure car elle rejoint les enjeux actuels liés au tourisme par exemple

La préservation du patrimoine de l'humanité est une grande cause et nous devons coordonner tous nos efforts, mutualiser tous nos moyens pour assurer cette préservation de la mémoire. Mais il nous faut aussi associer les partenaires privés pour que les ressources publiques ne soient pas les seules à être sollicitées.

A ce titre, j'appelle votre attention sur la création en 2017 avec les Emirats arabes unis de l'alliance internationale pour la protection dans les zones de conflits-ALIPH, basée à Genève et pour laquelle la France, en tant que premier contributeur, a versé 30 millions de dollars. Je tiens tout particulièrement à remercier les Etats et partenaires qui ont rejoint cette alliance. Je voudrais citer l'Arabie saoudite, le Koweït, le Luxembourg, le Maroc, la Chine et les donateurs privés, ainsi que le gouvernement suisse pour leur soutien à cette oeuvre collective. L'ALIPH est désormais en ordre de marche. Elle a lancé des appels à projets et soutient des programmes de réhabilitation, en Irak notamment, aux côtés de l'Unesco.

Ce qui a fondé l'Unesco, c'est la promotion de la diversité des cultures. Une diversité ancrée dans la reconnaissance de l'égalité des cultures, chaque peuple ayant un message singulier à porter au monde. Aux destructions des biens

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



## Déclarations officielles de politique étrangère



culturels, nous devons opposer l'invincible humanité de la culture qui, comme disait Malraux, "a fait de l'homme autre chose qu'un accident de la nature". Les attaques contre le patrimoine culturel mondial sont des attaques contre chacun d'entre nous. La culture, voilà pourquoi la France, avec vous tous, se bat aujourd'hui.

Je vous remercie./.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)